CADRE STRATEGIQUE pour les FORETS MEDITERRANEENNES

Situation des Forêts

Les forêts et les autres terres boisées sont très fortement intégrées aux territoires méditerranéens. Pendant des millénaires, les civilisations méditerranéennes ont utilisé les multiples biens et services sociaux, économiques et environnementaux fournis par ces écosystèmes. En conséquence, les territoires actuels sont le résultat d'une longue interaction entre les populations et les écosystèmes forestiers. Ces multiples biens et services fournis par les écosystèmes forestiers contribuent directement à la sécurité alimentaire des populations rurales de la région méditerranéenne.

L'urbanisation, l'industrialisation, la mondialisation du commerce et du tourisme et l'accroissement démographique ne se sont pas opérés au même rythme ni dans les mêmes proportions dans toute la région, ce qui explique les grandes disparités relevées entre les rives septentrionales et méridionales de la Méditerranée. Ces processus socioéconomiques ont considérablement modifié les territoires forestiers et les pratiques des populations en engendrant de fortes pressions (abandon des zones rurales, vieillissement des populations rurales, évolution des modes de gestion des systèmes de production, etc.) responsables de changements radicaux de la structure de la végétation et de modifications drastiques du rôle du secteur primaire dans les économies nationales.

Dans le nord, où les espaces forestiers relèvent pour la plupart de la propriété privée, la végétation a gagné du terrain, envahissant, grâce à sa dynamique intrinsèque, les zones abandonnées par les populations rurales. L'absence de gestion de ces forêts a aggravé le risque de feux de forêts. L'expansion anarchique des zones urbaines est également responsable de la dégradation de certains écosystèmes forestiers.

Dans le sud, où les forêts sont essentiellement publiques, de fortes pressions anthropiques sont exercées sur les ressources forestières par des populations pauvres extrêmement dépendantes des multiples biens et services fournis par les écosystèmes. Le surpâturage et la surexploitation des produits forestiers comme le bois de feu en sont les formes les plus fréquentes et entraînent d'importantes dégradations, voire même la désertification, dans certaines zones de la région méditerranéenne.

Plusieurs pays de l'est de la Méditerranée ayant enregistré une forte croissance économique ces dix dernières années traversent actuellement une phase de transition entre ces deux situations très contrastées (e.g. Turquie, Albanie et Croatie).

Le changement climatique et la crise socio-économique ne font qu'accentuer les pressions déjà existantes. Le renforcement de la coopération régionale (Nord-Sud et Sud-Sud) est fondamental pour relever ces nouveaux défis.

1. Les forêts méditerranéennes : sources de précieux biens et services

Les écosystèmes forestiers méditerranéens sont composés de forêts (25,5 millions d'hectares selon l'étude de télédétection menée dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales en 2011) et d'autres terres boisées (environ 50 millions d'hectares), étroitement reliées à des zones urbaines et agricoles.

Les forêts méditerranéennes sont bien connues pour l'extraordinaire diversité des biens et services qu'elles offrent aux communautés qui vivent de leurs ressources. La qualité des paysages, la protection des sols et des ressources en eau, la lutte contre l'érosion et la désertification, la fixation du carbone, la conservation de la diversité biologique, la faune sauvage et la chasse, les produits forestiers non ligneux et les activités récréatives comptent parmi les services écosystémiques et autre aménités les plus appréciés par les populations méditerranéennes.

La production de produits forestiers ligneux est loin d'être négligeable et représente 35% de la valeur économique totale des forêts méditerranéennes (Cf. Figure 3). Pour autant, elle ne suffit pas à satisfaire les besoins de la région, qui demeure importatrice nette de bois et de produits ligneux (Cf. Flux de bois dans la région méditerranéenne sur la Figure 2).

Figure 1 : Carte des écosystèmes forestiers méditerranéens
Source : Etat des Forêts Méditerranéennes 2013. Les forêts méditerranéennes sont représentées en vert et les autres terres boisées sont indiquées en jaune. La ligne orange indique les limites bioclimatiques de la région méditerranéenne (adapté de Quézel - 1985)

En 2010, les pays du pourtour de la Méditerranée ont importé au total pour plus de 40 milliards d'USD de bois et de produits ligneux. 80% de ce total (soit 32 milliards d'USD) a été importé depuis des pays non méditerranéens.

Les forêts méditerranéennes se distinguent par l'exceptionnelle variété des produits forestiers non ligneux qu'utilisent les populations (liège, plantes médicinales et aromatiques telles que le thym et le romarin, baies, caroubiers, pignons de pin, champignons et miel). La production de biens commerciaux et non commerciaux ou de biens destinés à l'autoconsommation et la gestion et la protection de la capacité des forêts à fournir des services environnementaux et sociaux sont autant d'activités créatrices d'emplois, lesquels peuvent générer des revenus directs (biens et services commercialisables), une rémunération virtuelle (autoconsommation) ou des revenus indirects (services touristiques, accroissement de la valeur des biens immobiliers, etc.).

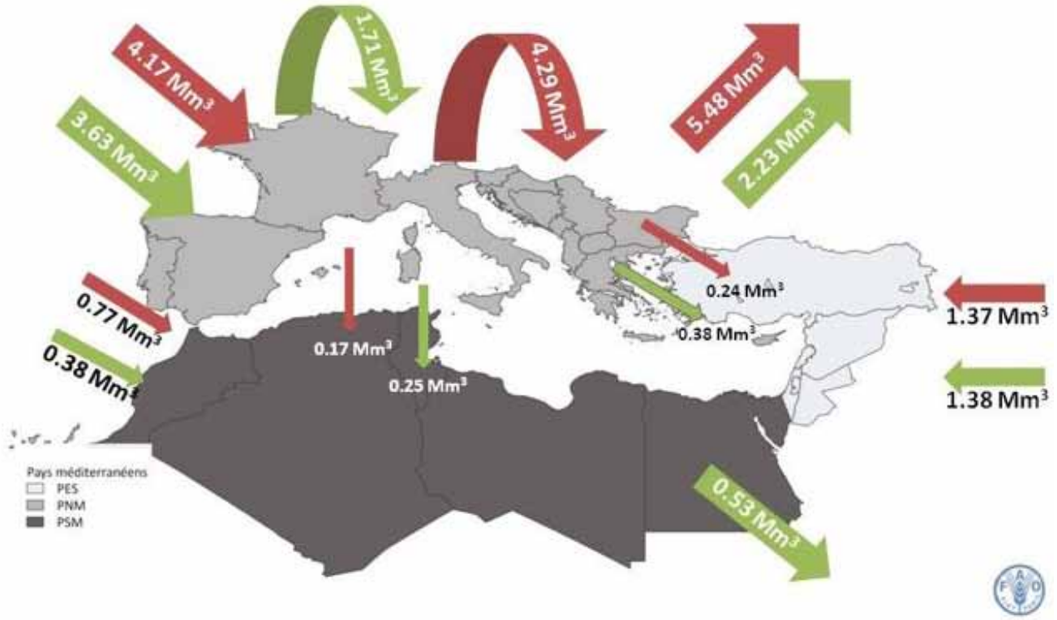

Figure 2 : Flux intra-méditerranéens et échanges entre la Méditerranée et le reste du monde pour les bois rond (en rouge) et les panneaux à base de bois (en vert) en millions de m3, 2010
Source : FAOSTAT et CEE/FAO

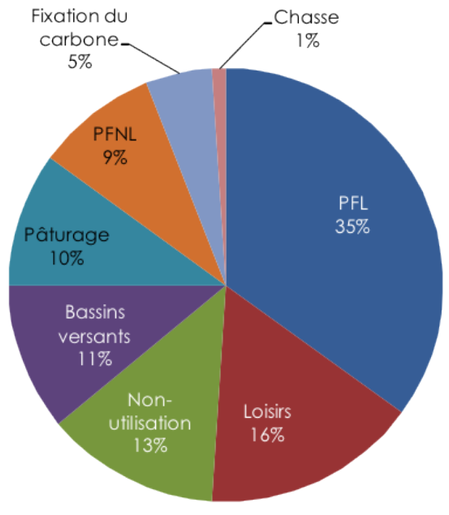

Figure 3 : Valeur économique totale des forêts méditerranéennes, par secteur
Source : Merlo et Croitoru, 2005
PFNL : produits forestiers non ligneux
PFL : produits forestiers ligneux; non-utilisation: valeur patrimoniale et valeur d'existence

2. La Méditerranée: un contexte difficile

2.1. Des tendances démographiques et économiques qui accentuent les pressions sur l'environnement

La Méditerranée compte plus de 500 millions d'habitants répartis sur trois continents (Afrique, Asie et Europe). Elle possède un riche patrimoine culturel et naturel et forme une écorégion au climat particulier, où environnement et sociétés ont évolué en symbiose pendant des millénaires. Le climat méditerranéen se caractérise par des hivers doux et des étés chauds et secs. Les pluies tombent principalement en automne, en hiver et au début du printemps. En hiver, les températures peuvent parfois descendre au-dessous de 0°C au niveau de la mer, alors que dans les zones de haute altitude (e.g. montagne du Taurus en Turquie et montagne de l'Atlas au Maroc et en Algérie), la neige et les températures négatives sont fréquentes.

La population de la région méditerranéenne devrait continuer d'augmenter pour atteindre environ 625 millions d'habitants en 2050 (Plan Bleu, 2012). Les taux de natalité étant en baisse dans les pays européens, l'accroissement démographique se concentre pour l'essentiel dans les pays du sud de la Méditerranée, et en particulier dans les zones urbaines et côtières. Cette situation a des conséquences majeures sur l'environnement et soulève de réels problèmes en matière d'approvisionnement en nourriture et en eau.

Figure 4 : Nombre d'habitants par hectare de forêts dans les pays du pourtour de la Méditerranée
Source : FAOSTAT 2010 et Etat des Forêts Méditerranéennes 2013

Aujourd'hui, les activités humaines menacent de plus en plus les ressources naturelles de la région (évolution des modes de vie – changement climatique), remettant ainsi en question la durabilité des modes actuels d'utilisation des territoires forestiers méditerranéens. Le nombre d'habitants par hectare de forêt met en lumière les fortes pressions anthropiques qui s'exercent sur les écosystèmes forestiers (Cf. Figure 4), en particulier dans les pays du sud de la Méditerranée, où la densité de population par hectare de forêts disponible est très élevée.

La situation socioéconomique des pays méditerranéens est également très contrastée avec des indices de développement humain dans la région compris entre 0,55 et 0,9 (Figure 5). En conséquence, on peut observer des attentes très différentes des populations méditerranéennes à l'égard des écosystèmes forestiers (activités récréatives, préservation de la biodiversité, protection des sols, production de bois de feu, production de pâturage, etc.).

2.2. Une région fragile durement frappée par le changement climatique

Le changement climatique est déjà une réalité dans la région méditerranéenne. Ses effets observés et prévus, en particulier l'augmentation du nombre de phénomènes climatiques et météorologiques extrêmes, sont porteurs de menaces et de risques nouveaux qui vont accentuer les pressions existantes, la dégradation de l'environnement et la vulnérabilité des écosystèmes et des populations méditerranéennes.

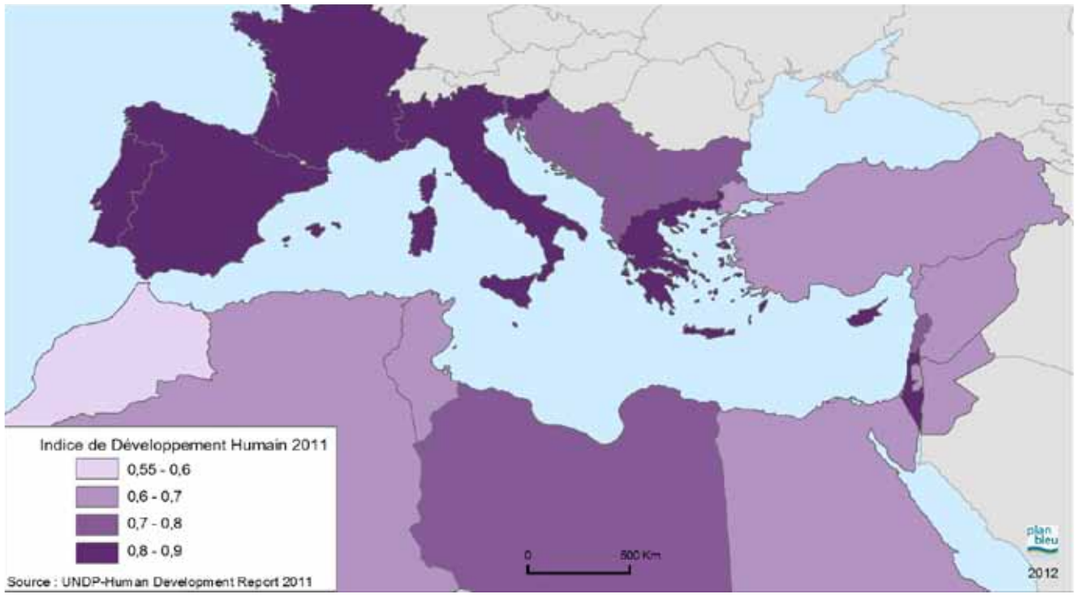

Figure 5 : Indice de Développement Humain 2011 dans les pays du pourtour de la Méditerranée
Source : Rapport du PNUD sur le développement humain 2011 et Plan Bleu

Pendant tout le XX siècle, les températures ont augmenté en moyenne de presque 2 °C dans le Sud-Ouest de l'Europe (Péninsule ibérique et Sud de la France) sous l'effet du changement climatique, et la tendance s'est visiblement accélérée depuis les années 70. Le même constat s'impose dans les territoires méditerranéens d'Afrique du Nord.

Le bassin méditerranéen: une zone ultrasensible au changement climatique

Le climat méditerranéen devrait beaucoup évoluer à l'horizon 2100 : les températures devraient augmenter en moyenne de 2 °C à 4 °C et les précipitations diminuer de 4 % à 30 %, tandis que le niveau de la mer s'élèvera probablement de 18 à 59 cm (GIEC 2007, Plan Bleu, BEI 2008). Les pays méditerranéens sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique, en raison notamment de la dégradation continue de leurs ressources en eau (surexploitation, pollution, salinisation, baisse des précipitations) et de l'augmentation de la demande en eau des secteurs agricole, urbain et énergétique. Selon les scénarios climatiques envisagés, les disponibilités en eau de certains pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée pourraient être divisées par quatre sous l'effet du recul des précipitations moyennes (Banque mondiale, 2008). De même, l'accroissement de la variabilité spatiale et temporelle de la distribution des précipitations conduira à une augmentation des phénomènes climatiques extrêmes (inondations, canicules, sécheresses, etc.) et des risques qui leur sont associés en matière de pertes humaines et économiques. Tout porte à croire que cette évolution des conditions climatiques aura de lourdes conséquences aux plans environnemental, économique et géopolitique, tout particulièrement dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

Pendant tout le XX siècle, les températures ont augmenté en moyenne de presque 2 °C dans le Sud-Ouest de l'Europe (Péninsule ibérique et Sud de la France) sous l'effet du changement climatique, et la tendance s'est visiblement accélérée depuis les années 70. Le même constat s'impose dans les territoires méditerranéens d'Afrique du Nord. Dans certaines régions du Sud et de l'Est du bassin méditerranéen, on a observé un recul des précipitations qui peut aller jusqu'à 20%. Les changements climatiques en cours devraient se poursuivre et s'intensifier durant les prochaines décennies dans toute la région. Ils se manifesteront principalement par une augmentation des températures de l'atmosphère et de la mer et par une évolution des régimes pluviométriques (laquelle se caractérisera principalement par une distribution plus inégale des précipitations, comme indiqué dans l'encadré intitulé « Le bassin méditerranéen : une zone ultrasensible au changement climatique »).

En conséquence, l'environnement méditerranéen subit actuellement des modifications profondes, parfois irréversibles, particulièrement dans les écosystèmes forestiers situés à la limite de l'aire de répartition écologique de leurs espèces dominantes. De nombreuses activités économiques, d'importance majeure pour la région, sont déjà touchées par ces phénomènes et la situation va encore très probablement se dégrader aux cours des prochaines années.

3. Des paysages confrontés à des menaces et à des pressions nouvelles

Le changement climatique et les activités anthropiques affaiblissent rapidement la capacité d'adaptation des écosystèmes forestiers méditerranéens et accentuent la dégradation des terres et des forêts, l'appauvrissement des ressources renouvelables et la destruction de la biodiversité.

L'augmentation de la gravité et de la fréquence des phénomènes climatiques ou météorologiques extrêmes ne fait qu'ajouter aux menaces et aux risques qui pèsent déjà sur les écosystèmes forestiers. Même si il est difficile de prédire comment les écosystèmes réagiront à une forte hausse des températures et à l'aridification du climat, il ne fait aucun doute que l'appauvrissement de la biodiversité, la désertification, la raréfaction des ressources en eau ainsi que l'augmentation des risques de feux de forêts et des menaces sur la santé des forêts vont s'aggraver au cours des prochaines décennies.

3.1. Alors que l'appauvrissement de la biodiversité est déjà une réalité, la préservation de la diversité génétique des forêts est une condition essentielle de l'adaptation au changement climatique

La région méditerranéenne est un « point chaud » de la biodiversité mondiale avec une grande diversité biologique et des taux d'endémisme très élevés. On dénombre plus de 25 000 espèces végétales (contre 6 000 seulement en Europe centrale et en Europe du Nord) et quelque 250 espèces arborescentes différentes, dont 150 sont exclusivement ou majoritairement présentes dans cette zone (espèces endémiques). On recense aussi 15 genres propres aux forêts de Méditerranée (Scarascia-Mugnozza et al., 2000). Selon la Liste rouge de l'UICN, près de 124 espèces végétales présentes dans les forêts méditerranéennes et 18% environ des 3 000 espèces appartenant à des groupes taxonomiques différents sont actuellement menacées d'extinction dans la région.

La région méditerranéenne joue également un rôle essentiel dans la préservation et la différenciation des ressources génétiques forestières européennes. Elle constitue donc à ce titre un « point chaud » de diversité génétique.

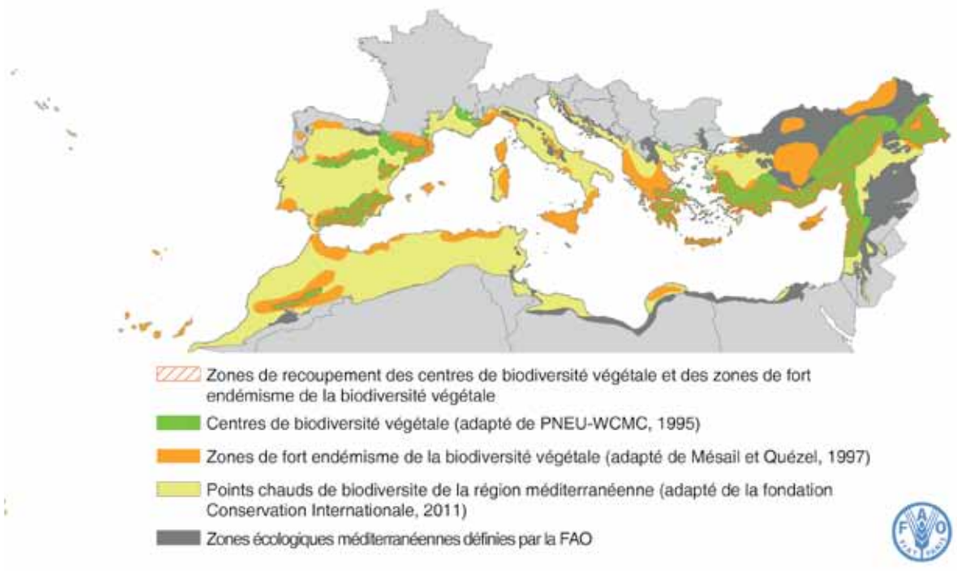

Figure 6 : « Points chauds » de biodiversité et zones de fort endémisme végétal dans le bassin méditerranéen
Source : Etat des Forêts Méditerranéennes 2013

La conservation des ressources génétiques forestières est jugée primordiale, dans la mesure où elle est le point de départ de l'évolution des espèces végétales forestières et la base de leur capacité d'adaptation aux changements globaux. Seulement quelques études se sont focalisées sur la diversité génétiques des espèces méditerranéennes au cours des dernières années mais plusieurs réseaux de recherche récemment mis en place (e.g. Euforgen et le Groupe de travail de *Silva Mediterranea* sur les ressources génétiques forestières) ont entrepris des activités pionnières d'exploration, d'échange, d'évaluation et de conservation des ressources génétiques forestières de la Méditerranée.

3.2. Faire face à la rareté des ressources en eau

Les fortes pressions sur les ressources en eau nécessitent dès à présent des mesures visant à rationaliser la gestion des usages de l'eau et de la demande dans la région méditerranéenne. 60% de la population mondiale vivant dans des pays pauvres en eau est concentrée dans les pays du pourtour de la Méditerranée. La rareté des ressources en eau est d'autant plus préoccupante que ces ressources ne sont pas distribuées de manière équitable: en 2009, la Turquie, la France, l'Italie et l'Espagne disposaient de 67% des ressources hydriques renouvelables de la région alors que les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée devaient se contenter du quart de ces ressources (27%).

Les zones touchées par le manque d'eau devraient s'étendre dans les prochaines décennies. Ce phénomène aura des conséquences de plus en plus graves sur le bien-être des populations et les économies locales et viendra accentuer les pressions sur l'environnement et la dégradation des terres.

En effet, la surdensité des peuplements forestiers due à l'absence de régime de gestion des forêts peut accroître la vulnérabilité des forêts à la pénurie d'eau et à d'autres aléas naturels tels que les incursions de ravageurs, les maladies ou les feux de forêts.

Les stratégies de gestion des forêts doivent donc tenir compte des enjeux liés à la rareté des ressources en eau pour être à même de contribuer à renforcer la capacité d'adaptation des forêts au stress hydrique et d'établir un juste équilibre entre les besoins en eau des différents secteurs d'activité des économies nationales.

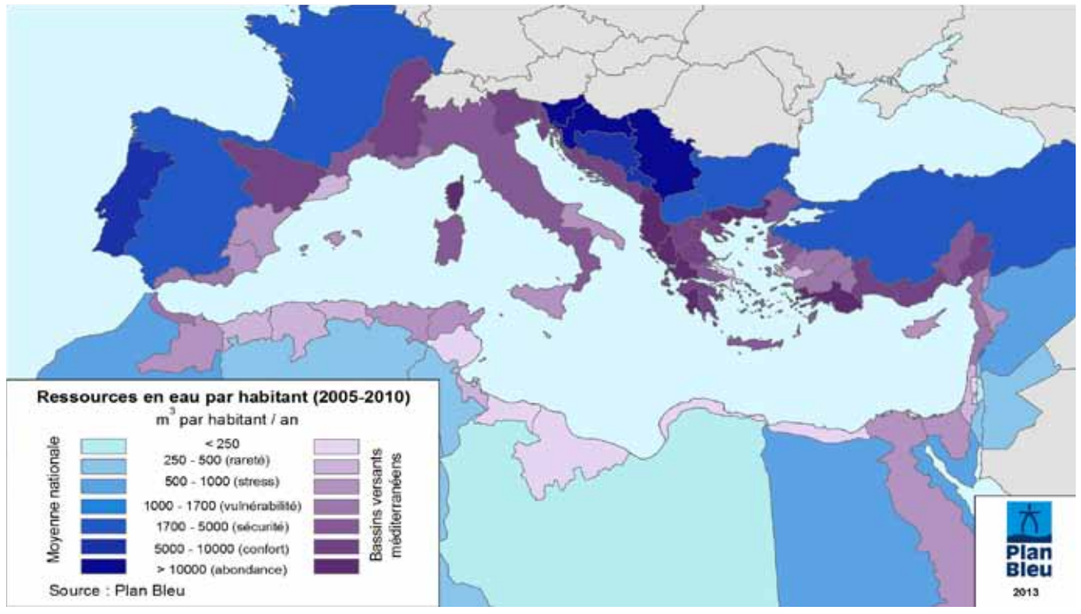

Figure 7 : Ressources hydriques par habitant dans les bassins versants du pourtour de la Méditerranée
Source : Plan Bleu

3.3. Des risques de feux de forêts qui vont s'intensifier dans les prochaines années

Le manque de gestion ou l'abandon des zones rurales au cours des dernières décennies dans les pays méditerranéens du Nord a entraîné le développement d'une végétation arbustive et de combustibles qui facilitent la propagation des feux de forêts. Les feux de forêts constituent d'ores et déjà un problème majeur dans l'ensemble des pays du bassin méditerranéen. Entre 2006 et 2010, le feu a détruit une surface de plus de 2 millions d'hectares de forêts et autres terres boisées avec une nombre total de feux de forêts recensés de plus de 250 000 (environ 54 000 feux de forêts par an). Les conséquences de ces feux de forêts sont à la fois socioéconomiques (pertes en vies humaines et destruction d'infrastructures) et écologique (dégradation du couvert forestier et perte de la biodiversité). Ils ont un très fort impact économique sur la société dans son ensemble et entraînent notamment une baisse du prix de certains biens et des pertes colossales en services environnementaux et sociaux fournis par les forêts méditerranéennes.

Coût des incendies de forêt : l'exemple du Portugal

Selon la Stratégie nationale pour les forêts publiée au Portugal en 2007, le coût annuel moyen des incendies survenus au cours des dix précédentes années, qui ont détruit 162 000 ha par an, s'est élevé à 378 millions d'EUR, soit près du tiers de la valeur produite chaque année par les forêts portugaises (bois, liège, autres produits non ligneux, fonction protectrice des forêts, etc.). Cette estimation englobe aussi le coût des actions de prévention et de lutte contre les feux de forêt. La Stratégie souligne que la réduction des risques d'incendie est un enjeu prioritaire pour la préservation des forêts portugaises.

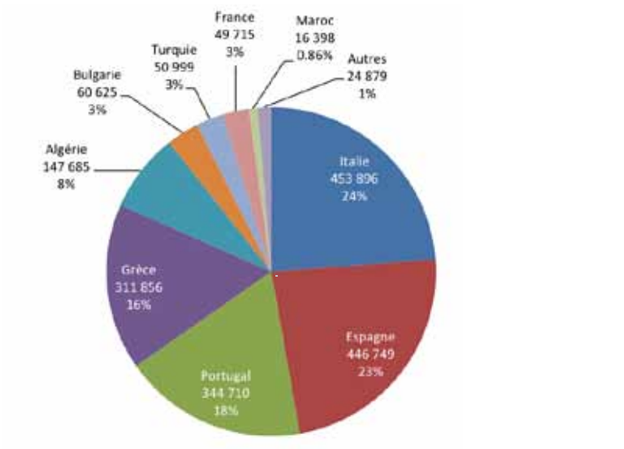

Figure 8 : Surface totale brûlée au cours de la période 2006-2010 : 2 078 975 hectare
Source : Etat des Forêts Méditerranéennes 2013

Au cours des prochaines années, le changement climatique devrait entraîner une augmentation globale des superficies brûlées et de la fréquence, de l'intensité et de la gravité des feux de forêts. Le nombre de jours par an avec un risque élevé de feux de forêts augmente déjà et des régions jusqu'à présent épargnées seront bientôt concernées par les feux de forêts. On peut aussi s'attendre à une aggravation du risque de très grands feux de forêts très difficiles à maîtriser.

Dans les pays du nord de la Méditerranée, les zones forestières et boisées gagnent du terrain du fait du recul des terres agricoles et de la mise en œuvre de programmes de reboisement, ce qui engendre un risque accru de feux de forêts, tandis que dans les pays du Sud, les pressions liées à la collecte de bois de feu, au pâturage et à l'empiétement des activités agricoles sur les zones forestières demeurent très fortes ce qui maintient le risque de feux à des niveaux plus faibles.

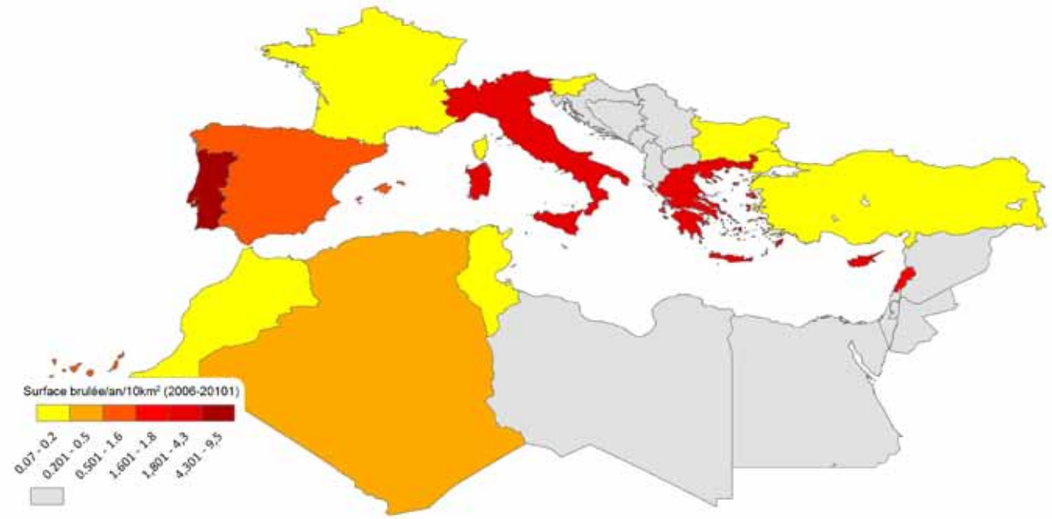

Figure 9 : Surface totale brûlée par an pour 10 kilomètres carrés de superficie terrestre nationale
Source : Etat des Forêts Méditerranéennes 2013

Les données de la carte précedente valent pour l'ensemble du territoire national des pays méditerranéens et ne font donc pas de distinction entre les différents types de forêts touchées par des feux de forêts. Faute d'informations plus précises sur les feux dans les forêts de type méditerranéen, il est impossible d'établir avec précision la carte des superficies brûlées dans les territoires méditerranéens, alors que la majeure partie des zones brûlées sont concentrées dans les écosystèmes méditerranéens. A titre d'exemple, au cours de la période 2000-2010, les feux de forêts survenus dans l'aire typiquement méditerranéenne du territoire français représentaient 69% de l'ensemble de la superficie nationale brûlée.

3.4. De nouvelles menaces pour la santé des forêts méditerranéennes

Chaque année, les dommages causés par des insectes ravageurs sont responsables de la disparition de 35 millions d'hectares dans le monde (FAO, 2010), dont plus de 5 millions d'hectares dans la seule région méditerranéenne, ce qui représente plus de 14% des dégâts causés aux forêts à l'échelle mondiale et près de 6% de la surface totale des forêts présentes dans les pays du pourtour de la Méditerranée. Le changement climatique peut aussi avoir une incidence sur le comportement des ravageurs des forêts ou accentuer les dommages qu'ils causent: il peut jouer directement sur leur développement, leur survie, leur reproduction et leur propagation, réduire les capacités de défense et accentuer la vulnérabilité des espèces hôtes. Il peut aussi influer indirectement les relations entre les ravageurs, l'environnement et d'autres espèces (ennemis naturels, compétiteurs et mutualistes). Aussi est-il primordial de cerner de manière plus précise les relations complexes entre évolution du climat, forêts et ravageurs forestiers pour permettre aux services responsables de la protection de la santé et de la gestion des forêts d'anticiper l'évolution des comportements des ravageurs pour mieux se préparer à de nouvelles infestations (FAO, 2008).

4. Gouvernance des forêts méditerranéennes : vers des politiques et des programmes nationaux intégrés de gestion des forêts

Les administrations et les autres acteurs concernés par la gestion des forêts méditerranéennes, particulièrement dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, sont désormais conscients des multiples formes de surexploitation, des usages concurrentiels des terres et des impacts du changement climatique, qui affectent de façon négative les ressources forestières et les autres secteurs connexes (agriculture, énergie, tourisme, eau,…).

Dans les pays du Nord de la Méditerranée, les gestionnaires des forêts sont soumis à des pressions liées à la forte demande sociale en services environnementaux, alors que les politiques, les mécanismes financiers et les autres instruments en place ne sont pas toujours adaptés. Globalement, les politiques nationales de développement des pays de la région méditerranéenne ne font pas du secteur forestier une priorité. Par ailleurs, des secteurs pourtant étroitement liés aux forêts et/ou tirant directement avantage des biens et des services qu'elles procurent aux populations riveraines (e.g. agriculture, énergie, tourisme et santé) ne reconnaissent que très rarement la valeur de ces forêts et ne contribuent pas aux investissements nécessaires à leur bonne gestion. La plupart des pays de la région ont entrepris d'élaborer des programmes forestiers nationaux axés sur la gestion durable des forêts, l'amélioration de la gouvernance des forêts et l'adoption d'approches participatives et intersectorielles plus intégrées aussi bien lors des phases d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques forestières. Les programmes forestiers nationaux encouragent des approches participatives multi acteurs aussi bien au niveau national qu'au niveau local. Ces pratiques gagnent aujourd'hui du terrain dans de nombreux pays du pourtour de la Méditerranée.

Ces dix dernières années, la majorité des pays du pourtour de la Méditerranée ont porté une attention accrue aux questions concernant le changement climatique, les feux de forêts, la santé et la vitalité des forêts et les services environnementaux fournis par ces forêts, notamment pour la lutte contre l'érosion, et ont adopté des politiques spécifiques dans ces différents domaines. Jusqu'à présent, les produits forestiers non ligneux (PFNL) n'ont pas retenu suffisamment l'attention à l'exception de quelques produits emblématiques tels que le liège (Portugal et Espagne) ou les pignons de pin (Espagne, Turquie et Liban).

Si certains pays méditerranéens ont déjà adopté des politiques visant à mieux encourager la gestion et l'utilisation durables de ces PFNL, il reste encore beaucoup à faire pour qu'ils puissent être reconnus à leur juste valeur et suffisamment pris en compte dans les décisions relatives à la gestion des forêts. À l'échelle des territoires, les initiatives locales fondées sur des approches participatives et intersectorielles se multiplient et ont permis d'enregistrer de réelles avancées en matière de gouvernance, ce qui devrait permettre d'apporter des solutions innovantes plus adaptées aux enjeux actuels de la gestion durable des forêts. La réforme foncière devrait également être abordée dans certains pays méditerranéens afin d'améliorer l'implication des acteurs locaux dans la gestion durable des écosystèmes forestiers. La prise de conscience de la nécessité d'une coopération régionale renforcée dans le domaine forestier à l'échelle du bassin méditerranéen est à l'origine de la mise en place, en 2010, du Partenariat de Collaboration sur les Forêts Méditerranéennes (PCFM) et de l'organisation, tous les deux ans, d'une Semaine Forestière Méditerranéenne (SFM).

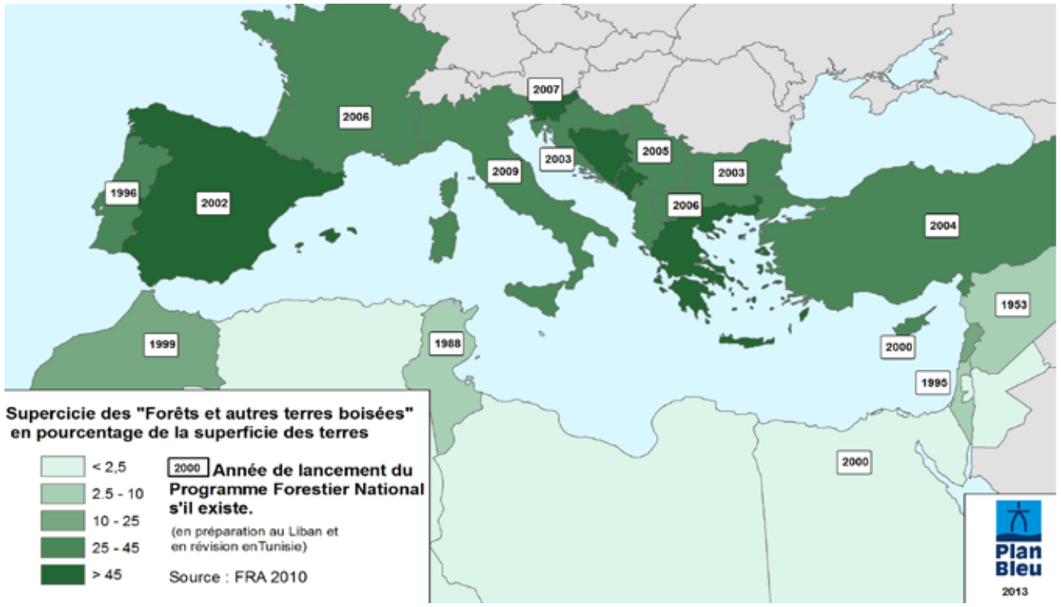

Figure 10 : Programmes forestiers nationaux en cours dans les pays du pourtour de la Méditerranée
Source : Plan Bleu

5. Orientations politiques pour la gestion des forêts méditerranéennes

Les politiques forestières nationales et régionales doivent être révisées, complétées ou adaptées et mises en œuvre si l'on veut maintenir la qualité des forêts méditerranéennes et faire en sorte qu'elles puissent continuer à fournir de multiples biens et services écologiques et socioéconomiques et, par conséquent, contribuer au développement socioéconomique dans le cadre d'un aménagement intégré des territoires méditerranéens.

Les forêts remplissent des fonctions essentielles qui contribuent au bien-être des populations rurales et urbaines et au développement économique. En conséquence, les politiques forestières doivent être mises en œuvre en étroite coordination avec les diverses stratégies nationales de développement. L'amélioration de la gouvernance en matière d'élaboration, d'exécution et de suivi des politiques forestières apparaît donc primordiale et suppose d'intervenir à l'échelle des territoires en encourageant la participation de l'ensemble des parties prenantes concernées.

Les aspects les plus critiques de ce processus sont l'implication effective de tous les acteurs concernés à l'échelle territoriale (gouvernance locale et régime foncier) et l'appui sans faille des secteurs de la formation, de la recherche, de l'innovation et de la communication ainsi qu'une meilleure collaboration entre tous les secteurs économiques. Une révision des orientations politiques applicables à la gestion des forêts méditerranéennes est donc aujourd'hui nécessaire. Dans cet esprit, il est recommandé de retenir trois objectifs principaux et neuf axes stratégiques comme indiqué ci-après :

Objectifs	Axes stratégiques du Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes
Développer et promouvoir les biens et services	Améliorer durablement la production des biens et services fournis par les forêts méditerranéennes
	Améliorer le rôle des forêts méditerranéennes dans le développement rural
	Promouvoir la gouvernance des forêts et les réformes foncières à l'échelle des territoires
Favoriser la résilience face aux changements globaux	Promouvoir la prévention des feux de forêt dans le contexte des changements globaux
	Gérer les ressources génétiques forestières et la biodiversité pour faciliter l'adaptation
	Restaurer les territoires forestiers méditerranéens dégradés
Renforcer les capacités et mobiliser les ressources	Développer les connaissances, les formations et la communication sur les forêts méditerranéennes
	Renforcer la coopération internationale
	Adapter les mécanismes financiers existants et créer des mécanismes de financement innovants

Le présent **Cadre Stratégique sur les Forêts Méditerranéennes : orientations politiques pour la gestion intégrée des écosystèmes forestiers des territoires méditerranéens** devra être mis en œuvre en tenant compte des caractéristiques spécifiques et des besoins propres à chaque pays du pourtour de la Méditerranée.

Axe stratégique 1

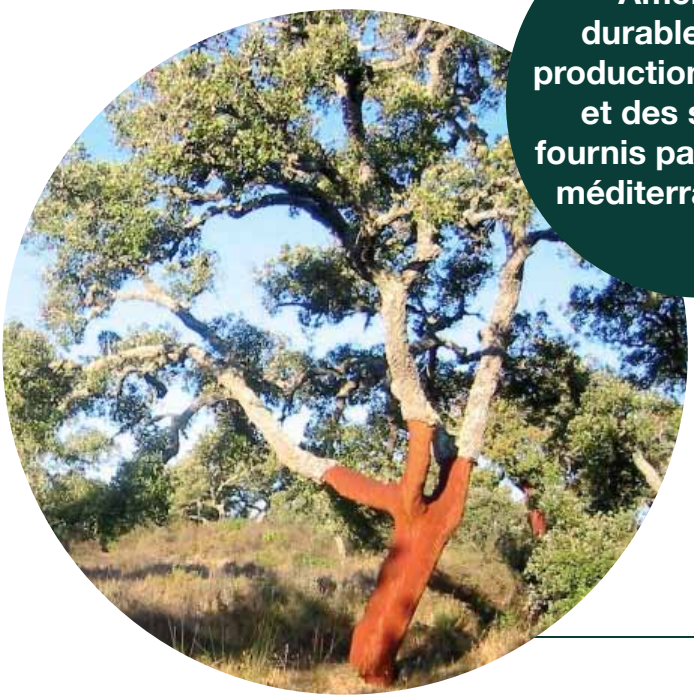

Améliorer durablement la production des biens et des services fournis par les forêts méditerranéennes

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les politiques forestières sont améliorées et adaptées aux défis majeurs de la Méditerranée avec une approche intersectorielle
- Les forêts méditerranéennes sont gérées avec l'objectif de produire de multiples biens et services
- Des avantages sont assurés aux propriétaires forestiers afin de promouvoir la bonne gestion des forêts méditerranéennes
- Les services environnementaux et sociaux sont reconnus comme des enjeux majeurs de la gestion des forêts méditerranéennes

Recommandation 1 :

Valoriser les filières bois et produits forestiers non ligneux (liège, miel, champignons) tout en préservant les ressources forestières méditerranéennes ;

Recommandation 2 :

Développer les connaissances sur la quantité et la qualité des biens et services qui sont produits et utilisés afin d'améliorer les plans de gestion et d'accroître la durabilité de la gestion forestière ;

Recommandation 3 :

Associer l'ensemble des parties prenantes, en particulier les populations locales et le secteur privé, dans les processus de conception, de formulation, de mise en œuvre et de suivi des politiques forestières ;

Recommandation 4 :

Reconnaître, faire mieux connaître et explorer les services fournis aux populations par les forêts urbaines et périurbaines ;

Recommandation 5 :

Élaborer et mettre en œuvre des règles de politique générale et des mécanismes de nature à faciliter les arbitrages entre l'eau, la protection des sols et les autres biens et services fournis par les forêts ;

Recommandation 6 :

Définir des règles et des pratiques de gestion qui favorisent la fourniture de biens et services aux populations rurales ;

Recommandation 7 :

Mettre en place des mécanismes financiers (fonds nationaux, Payement pour Services Ecosystémiques, mécanismes de compensation) pour appuyer des politiques garantissant la fourniture de services environnementaux et sociaux ;

Recommandation 8 :

Améliorer les connaissances et les processus d'évaluation sur les services sociaux et environnementaux pour mieux les intégrer aux politiques ;

Recommandation 9 :

Intégrer les initiatives internationales existantes sur l'estimation de la valeur économique des biens et services écosystémiques telles que TEEB (L'Economie des Ecosystèmes et de la Biodiversité) et l'IPBES (Plateforme Internationale sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques) ;

Recommandation 10 :

Promouvoir la recherche pour fournir des outils fiables qui permettront la production durable des biens et services.

Axe stratégique 2

Renforcer le rôle des forêts méditerranéennes dans le développement rural

RÉSULTATS ATTENDUS

- Des revenus et de l'emploi sont créés en milieu rural
- Les ressources locales sont valorisées et la valeur ajoutée à l'échelle locale est augmentée au bénéfice des populations rurales
- Les populations locales sont associées à l'entretien, à la protection et à la valorisation des ressources forestières
- Le rôle des forêts méditerranéennes est renforcé dans les politiques de développement rural de la région

Recommandation 1 :

Adapter les mesures et le régime fiscal en vigueur de manière à encourager la pluriactivité en milieu rural ;

Recommandation 2 :

Aider les acteurs locaux à s'organiser au sein de coopératives, d'associations ou de groupements de producteurs opérant dans des secteurs innovants ;

Recommandation 3 :

Élaborer des plans de gestion qui reconnaissent la diversité des sources possibles de revenus issus des forêts méditerranéennes ;

Recommandation 4 :

Encourager la production, le développement de label de qualité, la commercialisation ainsi que la traçabilité des produits locaux en privilégiant les filières courtes ;

Recommandation 5 :

Améliorer le développement de l'écotourisme par la promotion de stratégies éco touristiques et des investissements dans les zones forestières ;

Recommandation 6 :

Établir clairement les droits d'utilisation des sols et adapter les règles en vigueur afin de faciliter ou de contrôler l'accès des populations locales aux ressources forestières ;

Recommandation 7 :

Encourager l'échange d'expériences sur les approches novatrices visant à intégrer les questions forestières aux problématiques de développement rural ;

Recommandation 8 :

Renforcer les capacités d'investissement des petites et moyennes entreprises (PME) intervenant dans les filières des produits forestiers ligneux (PFL) et des produits forestier non ligneux (PFNL) ;

Recommandation 9 :

Aider les jeunes (hommes et femmes) à trouver du travail dans les filières de PFL et de PFNL afin de combattre l'exode rural.

Axe stratégique 3

Promouvoir la gouvernance des forêts et les réformes foncières à l'échelle des territoires

RÉSULTATS ATTENDUS

- L'ensemble des parties prenantes est associé à la gestion des forêts méditerranéennes à l'échelle des territoires
- Le dialogue est renforcé entre le secteur forestier et les autres secteurs
- Les décisions prises à différents niveaux sont coordonnées (depuis le niveau local jusqu'au niveau international)

Recommandation 1 :

Appuyer la création de plateformes de collaboration intersectorielles à toutes les échelles géographiques ;

Recommandation 2 :

Garantir la participation de toutes les parties prenantes au processus de prise de décision ;

Recommandation 3 :

Prendre en compte le droit d'usage traditionnels des populations locales lors de la mise en œuvre des reformes foncières dans les territoires forestiers méditerranéens ;

Recommandation 4 :

Mieux faire connaître, hors du secteur forestier, les avantages découlant des forêts et les succès obtenus dans les territoires méditerranéens ;

Recommandation 5 :

Lancer, à l'échelle des territoires, des projets pilotes associant différents secteurs bénéficiant des biens et services fournis par les forêts ;

Recommandation 6 :

Encourager une approche ascendante pour la planification de l'aménagement des territoires, fondée sur les attentes et les besoins exprimés à l'échelle locale, pour adapter les pratiques de gestion et optimiser la production de biens et services ;

Recommandation 7 :

Revoir le rôle et la structure des administrations forestières de manière à privilégier la coordination et les services d'appui ;

Recommandation 8 :

Promouvoir la création de réseaux afin de faciliter l'échange d'informations valides sur les forêts méditerranéennes ;

Recommandation 9 :

Envisager des solutions basées sur les forêts pour favoriser l'adaptation des secteurs économiques et des populations au changement climatique à l'échelle territoriale.

Axe stratégique 4

Promouvoir la prévention des feux de forêts dans le contexte des changements globaux

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les risques accrus de feux de forêts sont maîtrisés par le biais de nouvelles approches et politiques de gestion des feux de forêts
- De bonnes pratiques sont élaborées pour gérer les risques accrus de feux de forêts dans les pays du pourtour de la Méditerranée dans le contexte du changement climatique

Recommandation 1 :

Renforcer la coopération internationale en matière de prévention des feux de forêts

Promouvoir des programmes d'échange à tous les niveaux et renforcer la cooperation bilatérale ou internationale ;

Inscrire le débat sur la gestion des feux de forêts dans les priorités de la communauté internationale ;

Encourager les organisations et les groupes concernés à appuyer l'adoption des lignes directrices volontaires sur la gestion des feux de forêts ;

Développer la coopération transfrontalière sur la prévention et la suppression des feux de forêts dans les territoires méditerranéens ;

Recommandation 2 :

Intégrer la prévention des feux de forêts aux politiques /programmes forestiers et aux stratégies d'adaptation au changement climatique

Mettre en œuvre le document de synthèse publié par la FAO en 2011 sur la prévention des feux de forêts en Méditerranée ;

Engager des actions de prévention intersectorielles, reposant sur une coordination plus étroite entre les parties prenantes, pour mieux faire face aux problèmes liés à l'utilisation de certaines pratiques (pâturage, brûlage des déchets végétaux et organisation de l'espace rural) ;

Clarifier le contexte juridique et les obligations des parties prenantes ;

Encourager l'élaboration de plans de gestion des feux de forêts ;

Encourager les approches intégrées de la gestion des feux de forêts notamment à travers le recours éventuel au brûlage dirigé ;

Recommandation 3 :

Promouvoir les connaissances et la formation en matière de prévention des feux de forêts

S'attaquer aux priorités identifiées dans le Plan Stratégique pour la Recherche sur les Forêts méditerranéennes (MFRA 2010-2020) ;

Concevoir et dispenser des formations sur la prévention des feux de forêts reposant sur une méthode pédagogique harmonisée et destinées aux responsables de la gestion des territoires et des espaces boisés ;

Lancer des campagnes de sensibilisation ciblant les populations locales ainsi que les personnes de passage dans la région ;

Axe stratégique 4

Recommandation 4 :

Renforcer les mécanismes financiers pérennes de prévention des feux de forêts

Allouer des financements spécifiques à la mise en œuvre des plans et programmes de prévention des feux de forêts ;

Promouvoir la valeur économique et le potentiel des forêts afin d'améliorer l'intérêt et l'engagement de leurs gestionnaires de manière à réduire les coûts de la prévention ;

Evaluer les impacts et l'efficacité des mesures de prévention ;

Recommandation 5 :

Renforcer les systèmes harmonisés d'information pour gérer les risques accrus de feux de forêts

Échanger des informations actualisées entre les pays sur les questions de prévention structurelle ;

Maintenir, améliorer et étendre le Système Européen d'Information sur les Feux de Forêts (EFFIS).

Promouvoir la prévention des feux de forêts dans le contexte des changements globaux

Axe stratégique 5

Gérer les ressources génétiques forestières et la biodiversité pour renforcer l'adaptation

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les règles, pratiques et outils de gestion sont améliorés afin de renforcer la capacité d'adaptation des forêts au changement climatique
- La qualité et la diversité génétique des matériels de reproduction sont améliorées afin de promouvoir des territoires avec de bonnes capacités d'adaptation au changement climatique

Recommandation 1 :

Intégrer les connaissances sur la génétique, l'écophysiologie et la dynamique des forêts en vue de l'élaboration de nouveaux modèles et outils d'aide à la décision destinés aux gestionnaires des forêts et développer des pratiques sylvicoles adaptées au contexte du changement climatique ;

Recommandation 2 :

Garder les options de gestion forestière ouvertes pour favoriser la préservation durable de la diversité génétique forestière ;

Recommandation 3 :

Envisager la régénération naturelle des forêts et les plantations avec le souci de favoriser les processus naturels d'évolution des forêts ;

Recommandation 4 :

Sélectionner les espèces, variétés et génotypes en privilégiant les options autochtones souvent mieux adaptées aux contraintes et aux besoins locaux ;

Recommandation 5 :

Promouvoir des technologies innovantes économes en eau pour la production des plantes en pépinière afin d'améliorer la qualité des semences, des semis et des boutures ;

Recommandation 6 :

Examiner les lignes directrices existantes sur le transfert de matériel forestier de reproduction (FAO et Union européenne), notamment pour faciliter la conservation *ex situ* de certaines espèces menacées ;

Recommandation 7 :

Produire du matériel végétal de reproduction de haute qualité (semences, semis, boutures) issu d'essences, d'espèces arbustives et de graminées méditerranéennes présentant une grande diversité génétique ;

Recommandation 8 :

Intégrer la gestion des ressources génétiques forestières aux programmes forestiers nationaux et aux stratégies nationales d'adaptation au changement climatique ;

Recommandation 9 :

Mettre en place et gérer des réseaux en vue de la réalisation d'expériences pluridisciplinaires à long terme axées sur l'analyse des réactions des espèces/des écosystèmes à l'évolution du contexte environnemental ;

Recommandation 10 :

Mettre en place des zones protégées pour la conservation des ressources génétiques forestières et de la biodiversité pour les générations futures notamment pour protéger les espèces menacées et les habitats (en particulier les forêts anciennes).

Axe stratégique 6

Restaurer les paysages forestiers méditerranéens dégradés

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les capacités d'adaptation sont renforcées par une restauration des écosystèmes forestiers méditerranéens mise en oeuvre avec une approche globale capable de contribuer à la lutte contre la désertification
- La restauration des territoires forestiers est considérée comme une option pour améliorer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence dans les zones arides méditerranéennes
- Les services sociaux et environnementaux (y inclus la biodiversité) sont restaurés dans les écosystèmes forestiers
- La restauration des écosystèmes est envisagée à long terme avec le souci d'assurer la gestion, le suivi et l'évaluation des écosystèmes forestiers restaurés

Recommandation 1 :

Reconnaître et s'assurer de la contribution des forêts et de la gestion durable des forêts dans la lutte contre la Désertification ;

Recommandation 2 :

Définir des priorités et des objectifs en matière de régénération des forêts ainsi que des solutions de financement à long terme ;

Recommandation 3 :

Renforcer les capacités des forestiers et des utilisateurs à appliquer des méthodes, des pratiques et des outils de restauration des forêts ;

Recommandation 4 :

Assurer la gestion collective des activités de restauration des forêts, en encourageant la bonne gouvernance à l'échelle locale et en associant l'ensemble des parties prenantes et des secteurs concernés ;

Recommandation 5 :

Planifier les activités de restauration sur le long terme en s'attaquant aux facteurs responsables de la dégradation des sols et de la désertification ;

Recommandation 6 :

Sélectionner les espèces, variétés et génotypes pertinents; La promotion des espèces autochtones, qui sont bien adaptées à la demande sociale, environnementale, culturelle et économique, aux contraintes environnementales telles que la rareté de l'eau et aux besoins des populations locales, est généralement la meilleure des solutions ;

Recommandation 7 :

Utiliser du matériel végétal de reproduction de haute qualité (semences, semis, boutures) issu d'essences, d'espèces arbustives et de graminées présentant une grande diversité génétique ;

Recommandation 8 :

Promouvoir la régénération naturelle pour restaurer les écosystèmes forestiers tout particulièrement après les feux de forêts ;

Recommandation 9 :

Veiller à la gestion durables et à la protection des zones restaurées ;

Recommandation 10 :

Veiller au suivi et à l'évaluation des interventions à des fins de gestion adaptative ;

Recommandation 11 :

Développer et mettre en œuvre des méthodes participatives de suivi et d'évaluation des projets de restauration pour l'amélioration future des résultats dans les territoires dégradés.

Axe stratégique 7

Développer les connaissances, la formation et la communication sur les forêts méditerranéennes

RÉSULTATS ATTENDUS

- Une vision partagée est développée sur les questions forestières méditerranéennes
- Les connaissances et les compétences sont renforcées sur les forêts méditerranéennes
- La communication est améliorée avec les autres secteurs et le grand public
- Les capacités des parties prenantes sont renforcées pour faire face aux nouveaux défis

Recommandation 1 :

Promouvoir la formation des acteurs du secteur forestier (propriétaires, gestionnaires des forêts, entreprises privées de transformation du bois, etc.), des étudiants, des représentants locaux et des autres décideurs ;

Recommandation 2 :

Améliorer la coordination de la recherche forestière dans la région méditerranéenne (Foresterra, Horizon 2020, COST etc.) et mettre en œuvre le Plan Stratégique pour la Recherche sur les Forêts Méditerranéennes (MFRA 2010-2020) ;

Recommandation 3 :

Développer les connaissances et les outils pour gérer les nouveaux risques de perturbations biotiques et abiotiques dans le contexte du changement climatique ;

Recommandation 4 :

Promouvoir l'innovation sur les questions forestières méditerranéennes ;

Recommandation 5 :

Élaborer et, au besoin, harmoniser les systèmes d'information afin d'éviter des charges administratives excessives (EFFIS, systèmes nationaux de suivi, inventaires forestiers nationaux et autres processus internationaux tels que l'Evaluation des Ressources Forestières mondiales ou l'Etat des Forêts Européennes) ;

Recommandation 6 :

Publier tous les cinq ans un rapport actualisé sur l'Etat des Forêts Méditerranéennes tenant compte des nouveaux enjeux. Le processus de préparation de ce rapport sera une opportunité pour identifier les manques de données et, par conséquent, contribuera à l'amélioration et au renforcement des systèmes nationaux de suivi ;

Recommandation 7 :

Promouvoir et adapter la formation forestière aux nouveaux enjeux qui se dessinent dans la région méditerranéenne. Renforcer la coopération entre les centres de formation forestière ;

Recommandation 8 :

Renforcer le dialogue et la coopération avec d'autres secteurs (eau, énergie, mine, tourisme, développement rural) et avec les autres régions du monde à climat méditerranéen ;

Axe stratégique 7

Recommandation 9 :

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication sur les forêts méditerranéennes afin de mettre en lumière leurs impacts positifs sur les territoires méditerranéens et le développement rural ;

Recommendation 10 :

Sensibiliser les médias aux questions relatives aux forêts méditerranéennes et améliorer la communication avec les utilisateurs des forêts et le grand public ;

Recommendation 11 :

Poursuivre les activités de mise en réseau entreprises par les membres du Comité sur les Questions Forestières Méditerranéennes-*Silva Mediterranea* et leurs partenaires pour faciliter l'échange d'informations fiables sur les forêts méditerranéennes.

Développer les connaissances, la formation et la communication sur les forêts méditerranéennes

Axe stratégique 8

Renforcer la coopération internationale

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les institutions régionales et les partenariats sont renforcés dans la région méditerranéenne
- De nouveaux programmes de coopération régionale sont élaborés afin d'élargir le porte-feuille actuel de projets
- Les capacités sont renforcées pour la mobilisation de ressources financières et les investissements sont encouragés dans le secteur forestier méditerranéen

Au niveau institutionnel

Recommandation 1 :

Entretenir la dynamique enclenchée par le Comité sur les Questions Forestières Méditerranéennes - *Silva Mediterranea* en matière d'échanges d'expériences et de promotion des partenariats de collaboration ;

Recommandation 2 :

Intégrer les questions forestières aux débats thématiques menés dans le cadre du dialogue UE-MENA et sensibiliser la Commission européenne aux questions concernant les forêts méditerranéennes ;

Recommandation 3 :

Développer la collaboration sur la prévention et l'atténuation avec la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification pour prendre en compte le risque élevé de désertification dans les écosystèmes forestiers méditerranéens ;

Recommandation 4 :

Arrêter une vision et des positions communes sur les questions spécifiques touchant aux forêts méditerranéennes et les défendre auprès d'organisations internationales (FNUF, Forest Europe, UNECE, FAO, UE, EFI, Banque mondiale, Conventions issues de Rio) ;

Recommandation 5 :

Intégrer les questions forestières méditerranéennes dans les priorités des agences de coopération bilatérale (Nord-Sud, Sud-Sud, Nord-Nord) ;

Recommandation 6 :

Simplifier les procédures administratives et réduire les délais de préparation et d'instruction des propositions de projets ;

Au niveau du Partenariat de Collaboration pour les Forêts Méditerranéennes (PCFM)

Recommandation 1 :

Renforcer et élargir le Partenariat de Collaboration pour les Forêts Méditerranéennes (PCFM) pour en faire un modèle souple de coopération et d'échanges d'expériences ;

Recommandation 2 :

Sensibiliser les gestionnaires des fonds et programmes européens susceptibles de financer des interventions en faveur des forêts méditerranéennes (Instrument européen de voisinage et de partenariat, Fonds structurels, Fonds social européen, Europe-Aid, Horizon 2020, etc.) ;

Recommandation 3 :

Aider les parties prenantes locales à préparer des propositions de projets bilatéraux, européens ou internationaux ;

Recommandation 4 :

Encourager la mise en place de mécanismes de coopération décentralisée afin de renforcer les liens directs entre les territoires méditerranéens.

Axe stratégique 9

Adapter les mécanismes financiers existants et créer des mécanismes de financement innovants

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les dotations budgétaires des administrations forestières de la région sont suffisantes pour couvrir les besoins liés à la gestion durable des forêts et à la production durable des biens et services par les écosystèmes forestiers méditerranéens
- Des stratégies de financement durable en faveur du secteur forestier méditerranéen sont élaborées à partir d'un large éventail de sources de financements provenant des secteurs public et privé ou de ressources nationales et internationales
- Divers mécanismes et instruments financiers innovants sont testés et adaptés au contexte méditerranéen

Recommandation 1 :

Adapter les dotations budgétaires en faveur du secteur forestier en élaborant des stratégies de financement fondées sur un large éventail d'instruments financiers empruntés aux secteurs public et privé et à des sources nationales et internationales ;

Recommandation 2 :

Développer, en tenant compte des cadres légaux, des fonds forestiers nationaux en tant qu'instruments institutionnels et financiers majeurs pour la mise en œuvre de programmes de gestion durable des forêts à travers la mobilisation de ressources financières publiques et privées ;

Recommandation 3 :

Encourager l'estimation de la valeur des biens et services forestiers ainsi que des coûts et avantages connexes liés à la gestion des forêts pour :

- Justifier l'octroi de dotations budgétaires adaptées aux besoins du secteur forestier ;
- Aider à créer des mécanismes de financement efficaces pour la gestion durable des forêts ;

Recommandation 4 :

Adapter au contexte méditerranéen des mécanismes de financement innovants et des instruments tels que les schémas de Payement des Services Eco systémiques (PES), les dispositifs REDD+ et les mécanismes de compensation ;

Recommandation 5 :

Créer un environnement propice à la mise en place de mécanismes de financement innovants :

- Améliorer la compréhension de ces mécanismes par l'intermédiaire d'actions de renforcement des capacités ;
- Apprendre des bonnes pratiques testées dans d'autres régions ;
- Communiquer largement sur l'importance des biens et des services écosystémiques forestiers et insister sur la nécessité de réunir les ressources financières nécessaires à leur gestion durable ;
- Tester des mécanismes de financement innovants à travers des projets pilotes REDD+ dans certaines zones du bassin méditerranéen ;

Recommandation 6 :

Renforcer la participation du secteur privé à la mise en place de filières économiquement rentables pour les PFL et les PFNL ;

Axe stratégique 9

Recommandation 7 :

Promouvoir l'utilisation des PFL et des PFNL issus de pratiques de gestion durable des forêts à travers des dispositifs de certification des produits (certification de la gestion forestière, commerce éthique de produits biologiques, commerce équitable, etc.) ;

Recommandation 8 :

Aider les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur des produits forestiers ligneux et des produits forestiers non ligneux à accéder à des sources de financement décentralisés (microfinancements, banques locales d'investissements) ;

Recommandation 9 :

Proposer au secteur privé des solutions basées sur les écosystèmes forestiers pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ou compenser la perte de la biodiversité dans le cadre de leurs stratégies de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) ;

Recommandation 10 :

Examiner et saisir toutes les opportunités de financement dans le cadre des trois conventions des Nations Unies adoptées à Rio incluant le REDD+, le Fonds pour l'adaptation, le Fonds vert pour le climat, APA et les outils destinés à favoriser les synergies entre ces Conventions (pour lesquelles le FEM tient lieu de mécanisme de financement).

Adapter les mécanismes financiers existants et créer des mécanismes de financement innovants

Les forêts méditerranéennes au service du développement durable des territoires : quelles stratégies d'adaptation et d'atténuation face aux changements globaux ?

Déclaration de Tlemcen

Nous, participants au segment de haut niveau de la troisième Semaine Forestière Méditerranéenne réunis à Tlemcen -Algérie - le 21 mars 2013, avons pris connaissance des orientations stratégiques proposées par les experts du pourtour de la Méditerranée et discutées au cours de la semaine.

Convaincus que les écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens sont une composante importante de nos territoires et qu'ils contribuent de façon significative au développement rural, à la réduction de la pauvreté ainsi qu'à la sécurité alimentaire des populations de ces territoires méditerranéens.

Conscients que ces écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens sont à la fois sources de bois, de liège, d'énergie, de nourriture, de revenus et de multiples autres biens et services environnementaux (préservation de la biodiversité, conservation des eaux et des sols, fournitures d'espaces récréatifs, potentiel non négligeable de stockage de carbone) souvent cruciaux pour de nombreux secteurs économiques de nos pays (agriculture et alimentation, conservation des eaux et des sols, fourniture d'eau potable, tourisme, énergie et industries forestières).

Considérant que les changements globaux qui affectent aujourd'hui le pourtour de la Méditerranée (évolutions des sociétés et des modes de vie ainsi que les changements climatiques) hypothèquent fortement l'avenir de ces écosystèmes forestiers et autres espaces boisés (perte de biodiversité, augmentation des risques de feux de forêts et autres risques biotiques, dégradation des bassins versants et accentuation des processus de désertification) et, par conséquent, mettent en péril la fourniture durable de ces multiples biens et services aux populations.

Convaincus que la lutte contre la désertification, déjà en cours dans nos territoires méditerranéens, doit être une priorité de nos politiques forestières et environnementales.

Nous souhaitons que les autorités politiques et administratives nationales, régionales et locales, ainsi que tous les autres acteurs impliqués dans la gestion des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens (gestionnaires publics ou privés et société civile) continuent de développer et adaptent lorsque nécessaire leurs stratégies, politiques et modes de gouvernance aux objectifs du développement durable de nos territoires.

Nous demandons également aux gestionnaires forestiers, aux experts et à la communauté scientifique de développer et de mettre en œuvre, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, des pratiques de gestion innovantes et durables des territoires, qu'il conviendra de diffuser et partager entre les pays du pourtour de la Méditerranée.

Dans cet esprit, en tenant compte des spécificités et besoins de chaque pays, nous nous engageons à continuer à mettre en œuvre des actions et mesures destinées à atteindre les objectifs proposés dans le document intitulé “Cadre Stratégique sur les Forêts Méditerranéennes : orientations stratégiques pour la gestion intégrée des écosystèmes forestiers des territoires méditerranéens” à savoir :

1) Développer et promouvoir les biens et services fournis par les écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens à travers la mise en oeuvre des axes stratégiques suivants :

    - Améliorer durablement la production des biens et des services fournis par les forêts méditerranéennes ;

    - Renforcer le rôle des forêts méditerranéennes dans le développement rural ;

    - Promouvoir la gouvernance des forêts et les réformes foncières au niveau des territoires méditerranéens ;

2) Favoriser la résilience des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens face aux changements globaux à travers la mise en oeuvre des axes stratégiques suivants :

    - Promouvoir la prévention des feux de forêts en intégrant l’évolution des risques liés au changement climatique en cours dans le pourtour de la Méditerranée ;

    - Gérer les ressources génétiques forestières et la biodiversité pour l’adaptation des écosystèmes fores tiers et autres espaces boisés méditerranéens au changement climatique d’ores et déjà en cours dans la région ;

    - Restaurer les territoires forestiers méditerranéens dégradés.

3) Renforcer les capacités des acteurs et la mobilisation des ressources nécessaires à la bonne gestion des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens à travers la mise en oeuvre des axes stratégiques suivants :

    - Développer les connaissances, les formations et la communication sur les forêts méditerranéennes ;

    - Renforcer la coopération internationale sur les forêts méditerranéennes ;

    - Adapter et renforcer les mécanismes de financement déjà disponibles et créer des mécanismes de financement innovants pour appuyer la mise en œuvre des politiques et programmes sur les forêts méditerranéennes.

Le segment de Haut Niveau de la troisième semaine forestière Méditerranéenne

Tlemcen, le 21 Mars 2013